



SOS MELAY

19 rue des Etangs - 49120 MELAY
mail : sos.melay@sfr.fr - tel : 02 41 30 42 23

PREFECTURE
Monsieur **Richard SAMUEL**
Place Michel Debré
49934 Angers

Melay, le 3 septembre 2012

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre dernier courrier du 10 août dernier qui réitère votre propos précédent, jusqu'à le marteler.

Pas de surprise donc quant à son contenu, dans la mesure où on peut comprendre que vous soyez dans votre rôle d'encourager plutôt que de freiner le rapprochement de nos deux communes, dans l'esprit de la loi de 2010.

Cependant, nous retenons également que sur le choix de la méthode, que nous souhaitons la plus démocratique possible au travers d'une consultation communale pour avis, il vous soit impossible de vous prononcer officiellement, sachant que :

- le choix d'une éventuelle consultation communale n'est pas de votre ressort mais de celui de la commune
- lors de notre réunion le 9 juillet dernier avec le sous-préfet en présence d'une délégation de 3 conseillers municipaux de MELAY et de 3 membres de notre association, Mr NICOLAS a à juste titre « botté en touche » sur le sujet en affirmant que c'était bien de la responsabilité de la commune et non de la sienne, et que la commune était libre d'agir à sa guise.
- il est tout à fait possible d'organiser cette consultation, à condition que la question posée concerne précisément les affaires de la commune (voir le cas de Bihorel - Bois Guillaume par exemple).

Dans ces conditions, nous réitérons également nos propos précédents en faveur d'une consultation communale pour avis, permettant d'éclairer le conseil municipal au moment du choix, au lieu de confisquer la parole des habitants de MELAY et de se diriger vers un mariage forcé.

C'est une question de démocratie élémentaire pour un enjeu de cette importance.

Nous vous remercions de prendre en compte ces éléments, et tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Anne BOUDAUD
Présidente Association SOS MELAY

Copie pour information : Mr le Sous-Préfet - Mme le maire de MELAY